

Rapport d'activités

2018-2019



TABLE RÉGIONALE
DES ORGANISMES
COMMUNAUTAIRES ET
BÉNÉVOLES DE LA MONTÉRÉGIE

Table des matières

Mot de la présidente	03
Historique	05
Membres	06
Territoire	06
Conseil d'administration et équipe de travail	07
Plan d'action 2018-2019	09
VOLET # 1 – FINANCEMENT À LA MISSION GLOBALE	10
VOLET # 2 – RECONNAISSANCE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES	14
VOLET # 3 – RELATIONS CISSS/MSSS ET ORGANISMES COMMUNAUTAIRES	16
VOLET # 4 – JUSTICE SOCIALE	19
VOLET # 5 – VIE ASSOCIATIVE	26
VOLET # 6 – AUTRES PROPOSITIONS	29
Soutien aux membres	31
Communications	31
Collaborations et représentations	32
Remerciements	33

Mot de la présidente

Chers membres,

Nous voici à l'heure du bilan de la dernière année. Comme toujours, malgré une équipe réduite, la TROC-M a travaillé très fort pour nous représenter auprès des différentes instances avec qui nous devons intervenir, afin de s'assurer de leur respect envers les organismes communautaires autonomes. L'action communautaire autonome, je vous le dis, est toujours aussi fragile. Nous devons tout faire pour qu'elle ne soit pas oubliée dans les limbes, au profit des ententes de services si chéries par certains bailleurs de fonds.

Le volet concernant le financement à la mission globale demeure notre priorité. Nous rêvons tous que nous soyons reconnus à la hauteur de toutes les activités, interventions, ou services si vous préférez, que nous offrons aux personnes qui fréquentent nos organismes, parce que nous leur proposons des alternatives dans une approche globale et que nous les considérons comme des personnes à part entière, qui ont leur mot à dire face à leurs besoins et la façon dont ils peuvent être comblés.

La reconnaissance des organismes communautaires autonomes est toujours aussi boiteuse. Dans les mots, nos bailleurs de fonds nous reconnaissent surtout pour les services que nous offrons et qui désengorgent les services publics. Vous avez tous déjà reçu une tape dans le dos en vous faisant dire : « Continuez votre beau travail ! », mais qu'en est-il vraiment ? C'est par du véritable soutien que nous désirons être considérés. En nous finançant adéquatement, bien sûr, mais aussi par des gestes et des investissements concrets. Malgré plusieurs demandes au CISSS Montérégie-Centre, afin de poursuivre les travaux en lien avec l'élaboration d'un portrait des organismes communautaires autonomes en Montérégie, nous avons reçu une réponse négative. Nous savons pourtant tous qu'un tel portrait est essentiel pour poursuivre nos démarches de reconnaissance.

Cependant, je dois souligner les efforts de l'équipe PSOC du CISSS Montérégie-Centre, qui croit en nous et qui participe aux travaux de révision du Cadre de référence en matière d'action communautaire autonome de la Montérégie. Les rencontres avec eux, durant la dernière année, se sont déroulées dans un respect commun.

La TROC-M s'est aussi impliquée dans différents dossiers plus sectoriels, tels que l'itinérance et les ententes de services auprès des organismes dédiés aux proches aidants. Ce sont les membres qui nous interpellent, afin de les soutenir dans ces dossiers. De plus, les conditions de travail sont une grande préoccupation. C'est pourquoi une tournée a été organisée, afin de poursuivre la sensibilisation sur le sujet, tournée qui fût très appréciée par les membres qui y ont participé.

Pour terminer, je vous remercie pour votre implication dans la vie associative et dans certains comités de travail de notre TROC-M. Sachez que l'avancement de plusieurs dossiers n'est pas possible sans votre participation. Un très gros merci à Johanne, Julie et Catherine, qui ne démordent pas lorsqu'il est question de vous représenter. Bien sûr, aux membres du conseil d'administration, merci d'être présents et tout aussi mordants que l'équipe de la permanence, lorsque nécessaire, afin de faire entendre vos préoccupations.

On lâche rien !

Danielle Goulet

Historique de l'organisme

Dès 1992, dans la foulée de la loi 120 sur la réorganisation du système de santé et des services sociaux, les organismes communautaires de la Montérégie ont senti le besoin de se regrouper pour consolider leurs liens de solidarité à l'échelle de la région. Le 16 avril de cette même année les organismes décident de se doter d'une table régionale, intersectorielle et garante des relations avec le réseau public représenté par la nouvelle structure qu'est la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie.

La TROC-Montérégie est incorporée en juillet 1993 et se fait reconnaître de la Régie régionale comme partenaire privilégié et incontournable. Elle s'applique immédiatement à établir des liens durables entre les organismes eux-mêmes autant qu'avec la structure institutionnelle. Elle le fait sur la base des valeurs que les organismes fondateurs ont convenues ensemble de promouvoir soit la solidarité, la démocratie, l'égalité entre les femmes et les hommes, la justice sociale et le respect de l'autonomie des personnes et des organismes communautaires.

En 1999, dans le cadre des audiences publiques organisées par la Régie régionale, la TROC-Montérégie dépose un mémoire : Un appel à la solidarisation du réseau. Deux objectifs entre autres motivent cette présentation, une réelle reconnaissance de l'action des organismes et le rapatriement du financement morcelé des organismes vers le programme de soutien aux organismes communautaires, le PSOC, en support à leur mission globale.

Avec la « réingénierie » du système de santé et de services sociaux en 2004, la TROC-Montérégie a travaillé intensément avec la nouvelle Agence de santé et de services sociaux de la Montérégie, pour définir nos liens dans un cadre de référence régissant les relations entre celle-ci et les organismes communautaires, cadre qui fût voté au conseil d'administration de l'Agence puis de l'ensemble de ses entités administratives à partir de mars 2006. Ce cadre de référence s'appuie sur les termes de la politique gouvernementale : L'action communautaire, une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec et reconnaît en priorité les organismes répondant aux 8 critères de l'action communautaire autonome. Préalablement, un portrait des organismes élaboré en 2005 avait permis de mieux décrire l'action et le sens des activités des organismes communautaires.

Aujourd'hui, la TROC-Montérégie compte 248 membres dont les missions prioritaires sont reconnues comme autant de milieux de vie et de soutien dans la communauté, comme des lieux d'aide et d'entraide, d'hébergement ou de sensibilisation, de promotion de la santé et de défense des droits individuels et collectifs.

Membres

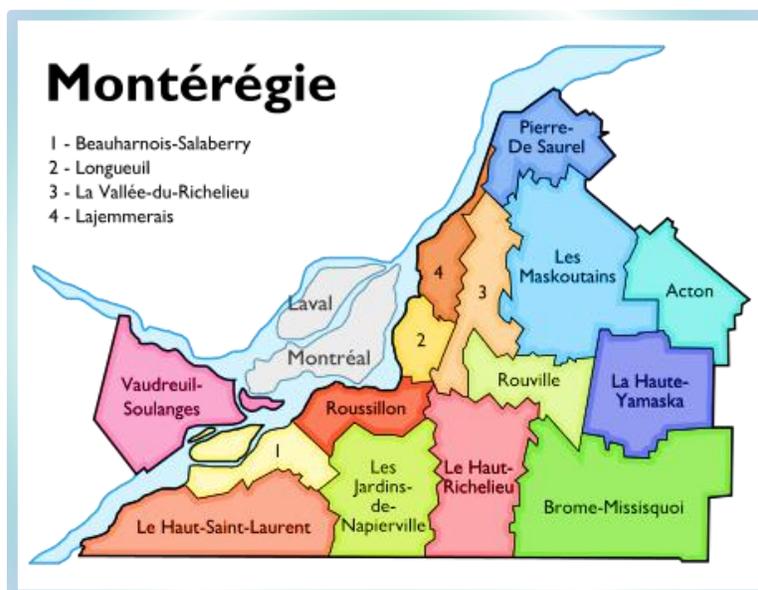
La TROC-Montérégie compte 248 organismes/regroupements membres.

*La liste des membres est disponible sur notre site internet : <https://www.trocm.org/liste-des-membres>



Territoire de la TROC-Montérégie

Région administrative



Région sociosanitaire



Conseil d'administration et équipe de travail



Conseil d'administration. Dans l'ordre : Sonia Langlois, Diane Delorme, Annie Tranchemontagne, Suzanne Demers, Françoise Pelletier, Jean-François Pomerleau, Annick Corbeil et Danielle Goulet. Absent de la photo : Patrice Désilets

Conseil d'administration 2018-2019

PRÉSIDENTE

Madame Danielle Goulet
Macadam Sud

VICE-PRÉSIDENTE

Madame Suzanne Demers
Auberge du cœur Le Baluchon

SECRÉTAIRE / TRÉSORIER

Monsieur Jean-François Pomerleau
Maison des jeunes Le Dôme

ADMINISTRATEURS / TRICES

Monsieur Patrice Désilets
Halte Soleil

Madame Annie Tranchemontagne
Regroupement des Maisons des jeunes du Québec – Section Montérégie

Madame Annick Corbeil
Maison des jeunes des Quatre-Vents

Madame Diane Delorme
Action-Services aux proches aidants de Longueuil

Madame Françoise Pelletier
Maison alternative de développement humain

Madame Sonia Langlois
L'Antre-Temps Longueuil

MEMBRE DÉMISSIONNAIRE :

Madame Martine Béliveau
Justice Alternative du Haut-Richelieu

Équipe de travail

Johanne Nasstrom
Directrice

Catherine Jetté*
Agente de communication et de mobilisation

Julie Guay
Adjointe administrative

**À noter que Catherine Jetté a été en congé sans solde du 1er septembre 2018 au 1er janvier 2019.*

Retour sur le plan d'action 2018-2019

VOLET # 1 – FINANCEMENT À LA MISSION GLOBALE

VOLET # 2 – RECONNAISSANCE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

VOLET # 3 – RELATIONS CISSS/ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

VOLET # 4 – JUSTICE SOCIALE

VOLET # 5 – VIE ASSOCIATIVE

VOLET # 6 – AUTRES PROPOSITIONS

VOLET # 1 – FINANCEMENT À LA MISSION GLOBALE

PROPOSITION 1.1

Qu'en vue du budget du Québec 2019-2020, des représentantEs de la TROC-Montérégie rencontrent les élus du gouvernement sur la question du financement des organismes.

PROPOSITION 1.2

Qu'en vue du budget du Québec 2019-2020, des représentantEs de la TROC-Montérégie rencontrent les députés de l'opposition.

Plusieurs demandes de rencontre ont été envoyées aux différents éluEs du gouvernement en Montérégie. Compte tenu du temps et des ressources humaines disponibles, nous avons concentré nos efforts sur les éluEs concernéEs par le dossier de la santé, les services sociaux et les organismes communautaires. Des rencontres ont eu lieu avec le Président du Conseil du trésor, monsieur Christian Dubé, la ministre de la Santé et des Services sociaux, madame Danielle McCann et le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, monsieur Lionel Carmant.



Danielle McCann
Députée de Sanguinet
Coalition avenir Québec
Ministre de la Santé et des
Services sociaux



Christian Dubé
Député de La Prairie
Coalition avenir Québec
Président du Conseil du trésor
Ministre responsable de la région
de la Montérégie



Lionel Carmant
Député de Taillon
Coalition avenir Québec
Ministre délégué à la Santé et aux
Services sociaux

Ces rencontres ont permis d'amorcer le dialogue avec les éluEs de la CAQ sur la question du rôle essentiel des organismes communautaires et de leurs besoins financiers pour répondre adéquatement à leurs missions.

PROPOSITION 1.3

Que la TROC-Montérégie mobilise les organismes communautaires de la Montérégie dans le cadre de la campagne « *Engagez-vous pour le communautaire* » ou toutes autres actions visant un meilleur financement.

13 septembre 2018

La TROC-Montérégie a grandement contribué à l'organisation du rassemblement qui s'est tenu en marge du débat des chefs le 13 septembre 2018, dans le cadre de la campagne électorale provinciale. Elle a contribué via son implication très active au comité organisateur et en mobilisant ses membres.

Tout juste avant le débat des chefs, des centaines de personnes se sont rassemblées sur le boulevard René-Lévesque, face à la Tour de Radio-Canada pour réclamer que les partis politiques prennent des engagements sérieux pour le communautaire.



Rassemblement du 13 septembre 2018, devant le débat des chefs



De la Montérégie, 5 autobus se sont rendus à Montréal ; nous remercions et félicitons toutes les personnes qui ont participé à cette mobilisation. Même si aucune question n'a été posée sur notre financement et notre reconnaissance dans le cadre du débat, notre présence a tout même été remarquée.

Débat des chefs : des centaines de manifestants devant Radio-Canada - La Presse

<http://www.lapresse.ca/actualites/elections-quebec-2018/201809/13/01-5196496-debat-des-chefs-des-centaines-de-manifestants-devant-radio-canada.php>

Pour lire le communiqué :

<http://engagezvousaca.org/wp-content/uploads/2018/08/Communique%CC%81-13-septembre-VF.pdf>

25 avril 2019

La permanence de la TROC-Montérégie a participé le 25 avril dernier à la rencontre Bilan de la campagne « Engagez-vous pour le communautaire ». C'est à partir de ce bilan, que le comité de coordination national proposera la suite des choses pour la campagne.



Rencontre Bilan de la campagne « Engagez-vous pour le communautaire »

PROPOSITION 1.4

Que la TROC-Montérégie organise un point de presse à Québec dans le cadre de l'étude des crédits du prochain budget provincial et ce, en collaboration avec tous les regroupements communautaires qui désirent s'impliquer dans cette action. Les députés de l'opposition seront aussi invités à participer.

Les dates de l'étude des crédits étant connues tardivement, il a été impossible pour la TROC-M de concilier l'organisation d'un point de presse et notre présence aux dates de l'étude des crédits. Toutefois, nos collègues de la Coalition des TROC étaient présents et ont pu souligner l'importance d'investir de nouveaux crédits dès le prochain budget.

VOLET # 2 – RECONNAISSANCE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

PROPOSITION 2.1

Que la TROC-Montérégie interpelle le CISSS Montérégie-Centre pour poursuivre les travaux en lien avec l'élaboration d'un portrait des organismes communautaires en Montérégie.

Des représentantes de la TROC-Montérégie ont rencontré en mai dernier la directrice de santé publique Montérégie, Mme Julie Loslier, ainsi que des membres de son équipe afin de discuter du rôle essentiel des organismes communautaires et des partenariats possibles avec la DSP. En ce sens, il a été question du besoin de refaire un portrait des organismes communautaires en Montérégie. L'équipe de la DSP nous a clairement expliqué qu'elle n'avait pas les ressources humaines et financières pour appuyer un projet d'une telle envergure.

PROPOSITION 2.2

Que la TROC-Montérégie mette en place et travaille avec un comité communication ayant pour mandat d'interpeller les médias en lien avec le rôle des organismes communautaires dans les communautés et que ce comité ait pour but d'organiser un événement pour augmenter la visibilité des organismes communautaires en Montérégie.

Les membres de la TROC-Montérégie ont été invités à former un comité communication dans le but de réaliser cette proposition mais faute d'implication des membres pour cette proposition, il n'a pas été possible de réunir un comité. La proposition a donc été mise de côté.

PROPOSITION 2.3 **Que la TROC-Montérégie fasse la promotion du rôle des organismes communautaires auprès des décideurs en Montérégie et plus particulièrement, les directions des CISSS.**

La TROC-Montérégie a élaboré une présentation sur le rôle essentiel des organismes communautaires qui a été offerte par la directrice lors de rencontres des cadres supérieurs des CISSS Montérégie-



Centre, Montérégie-Ouest et Montérégie-Est. Ces rencontres ont été l'occasion d'expliquer concrètement le rôle complémentaire et alternatif des organismes communautaires.

PROPOSITION 2.4

Que la TROC-Montérégie fasse la promotion du rôle essentiel de prévention des organismes communautaires et des impacts de leurs actions sur les communautés.

Mises à part les rencontres avec les directions des CISSS, la TROC-Montérégie a fait la promotion du rôle essentiel de prévention des organismes communautaires et des impacts de leurs actions sur les communautés à diverses occasions au courant de l'année 2018-2019. Que ce soit lors de rencontres avec des ÉluEs, avec la direction de santé publique, auprès de divers acteurs du réseau de la santé et des services sociaux et même avec des organisations syndicales.

VOLET # 3 – RELATIONS CISSS/MSSS ET ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

PROPOSITION 3.1

Que la TROC-Montérégie documente la nécessité de corriger et modifier les balises de financement inscrites au Cadre de référence en matière d'action communautaire de la Montérégie et que le fruit de ces travaux soit présenté au CISSS Montérégie-Centre.

Un comité PSOC a été mis sur pied et s'est réuni à 4 reprises cette année. Un travail de recensement des balises régionales et nationales existantes a été fait. Il a été convenu par le comité qu'il était nécessaire de revoir complètement les balises de financement inscrites au Cadre de référence en matière d'action communautaire de la Montérégie.

L'avancement des travaux du comité a été présenté à l'équipe PSOC du CISSS Montérégie-Centre lors d'une rencontre le 9 avril 2019, ainsi qu'aux membres de la TROC-M lors de l'Assemblée générale régulière du 22 mai 2019.



Comité PSOC

Ont siégé au comité durant l'année :

Annie Tranchemontagne, Maison des jeunes de Rigaud

Lise Campeau, Maison du Goéland de la Rive-Sud

Suzanne Demers, Auberge du cœur Le Baluchon

Aurélie Condrain-Morel, Centre d'action bénévole de Saint-Hubert

Valérie Bélanger, Association des traumatisés crânio-cérébraux de la Montérégie

Lucie Jutras, Association des traumatisés crânio-cérébraux de la Montérégie

Sonia Langlois, L'Antre-Temps Longueuil

Julie Trudeau, Association de la déficience intellectuelle, région de Sorel-Tracy

La permanence de la TROC-M

PROPOSITION 3.2

Que les travaux de révision du Cadre de référence en matière d'action communautaire de la Montérégie incluent aussi les typologies.

Le travail de recensement du comité PSOC a permis de constater que la Montérégie était actuellement la seule région où, dans ses balises, on ne faisait pas de distinction entre les typologies Aide et entraide, Milieux de vie et Sensibilisation et défense des droits. Les travaux amorcés par le comité prévoient donc une distinction entre les typologies.

PROPOSITION 3.3

Que la TROC-Montérégie poursuive ses représentations au comité de liaison avec les représentants des CISSS Montérégie-Centre, Montérégie-Est et Montérégie-Ouest afin de faire valoir la mission des organismes communautaires autonomes.

Le comité de liaison avec les trois CISSS ne s'est pas réuni cette année.

Toutefois, des représentantEs du conseil d'administration de la TROC-M ont rencontré la direction des services communautaires du CISSS Montérégie-Centre au début novembre afin de faire le point sur différents dossiers dont la révision du PSOC au national, le financement des organismes, les suivis de gestion, le cadre de référence, les ententes de services et les balises de financement au cadre de référence de la Montérégie.

Une rencontre a également lieu avec l'équipe PSOC du CISSS Montérégie-Centre le 9 avril 2019, rencontre dans laquelle il a notamment été question des travaux du comité PSOC.

Finalement, une rencontre avec la Direction de santé publique s'est tenue au mois de mai dernier afin de discuter du rôle essentiel des organismes communautaires et des partenariats possibles avec la DSP.

PROPOSITION 3.4

Que la TROC-Montérégie participe à la consultation du ministère de la Santé et des Services sociaux à l'égard des nouvelles orientations ministérielles au programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) et informe ses membres des tenants et aboutissants.

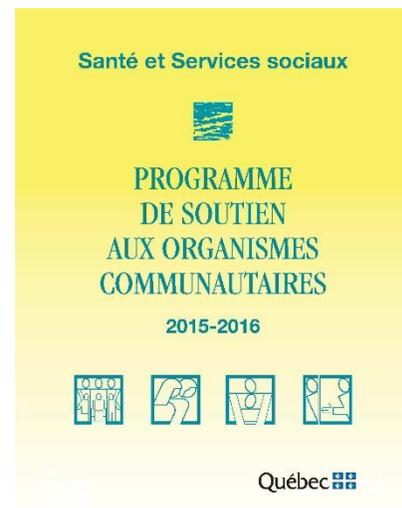
PROPOSITION 3.5

Que la TROC-Montérégie organise une assemblée de ses membres pour échanger et faire le point sur la consultation du ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre de la révision du programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC).

PROPOSITION 3.6

En lien avec la révision du programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), que la TROC-Montérégie fasse des représentations auprès des décideurs avec pour objectif d'assurer le respect de la mission et de l'autonomie des organismes ainsi que des besoins de la population.

Compte tenu du report de la consultation du ministère de la Santé et des Services sociaux à l'égard des nouvelles orientations ministérielles au programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), ces 3 propositions ont été mises sur la glace. La TROC-Montérégie demeure vigilante et prête à participer à la consultation.



Autres

- **Ententes de services secteurs DI-TSA**

La TROC-Montérégie a organisé une rencontre d'échange sur les ententes de services en DI-TSA avec les organismes concernés.

- **Rencontre avec les organismes du Haut-Richelieu impliqués dans le Soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA)**

En collaboration avec la CDC du Haut Richelieu, la TROC-M a organisé une rencontre avec les organismes impliqués dans le dossier SAPA sur le territoire du Haut-Richelieu afin de clarifier les rôles et les missions des organismes dans ce dossier. Cette rencontre a aussi permis d'identifier les difficultés sur le territoire dans l'obtention des services de maintien à domicile pour les personnes dans le besoin.

VOLET # 4 – JUSTICE SOCIALE

PROPOSITION 4.1

Que la TROC-Montérégie informe ses membres des actions et des travaux de la Coalition Main rouge.

La TROC-Montérégie a suivi et partagé auprès de ses membres les travaux de la *Coalition Main rouge*.

Journée de mobilisations régionales du 20 février

Le 20 février, Journée mondiale de la justice sociale, la Coalition Main rouge en collaboration avec la campagne «Engagez-vous pour le communautaire» a lancé un appel à des mobilisations régionales unitaires.



Conférence de presse de Longueuil, 20 février 2019

En Montérégie, des conférences de presse se sont déroulées dans trois sous-régions pour réclamer des actions concrètes de la part du gouvernement et ce dès le prochain budget.

Ces conférences de presse ont été organisées par la Coalition Solidarité Montérégie dont est membre la TROC-Montérégie. La TROC-Montérégie a invité ses membres à y participer et la permanence était présente.

Les conférences de presse portaient sur les enjeux suivants :

1. L'urgence d'agir face à la crise climatique
2. Investir dans les services publics et les programmes sociaux
3. Augmenter le salaire minimum à 15\$
4. Mettre en place une assurance médicament gratuite et universelle
5. Rehausser le financement des organismes communautaires d'action communautaire autonome et de défense collective des droits



Conférence de presse de Valleyfield, 20 février 2019

Ces conférences de presse ont fait l'objet d'une très bonne couverture médiatique.

Pour lire le communiqué de presse :

<https://www.troc.org/communiqué-20-fevrier-2019>

PROPOSITION 4.2

Que la TROC-Montérégie organise une rencontre thématique sur l'itinérance, en collaboration avec la Table Itinérance Rive-Sud (TIRS) afin d'élaborer des principes directeurs à l'égard du développement de ressources et de services en itinérance.

4.2.1 Que ces principes directeurs soient présentés aux organisateurs/trices communautaires et aux responsables des CISSS de la Montérégie concernés par le dossier.

4.2.2 En lien avec le dossier de l'itinérance en Montérégie, que les délégués de la TROC-Montérégie siégeant au *Comité directeur intersectoriel en itinérance de la Montérégie* réclament entre autres, à partir de nouveaux investissements, le financement adéquat d'une ressource hébergement itinérance adulte et d'une ressource hébergement itinérance jeunesse pour chacune des villes suivantes : Sorel, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Hyacinthe, Longueuil, Valleyfield et Châteauguay.

Rencontre régionale

Le 4 avril dernier a eu lieu la rencontre régionale sur la lutte à l'itinérance organisée par la TROC-M, en collaboration avec la TIRS.

Lors de cette rencontre où 86 personnes étaient présentes, nous avons eu le privilège d'accueillir M. Michel Simard pour nous entretenir de l'approche intégrative en matière de lutte à l'itinérance.



M. Simard, lors de sa présentation le 4 avril 2019

En après-midi, les membres ont adopté des principes directeurs en itinérance en Montérégie. Ces principes directeurs ont été soumis aux décideurs dans l'objectif de faciliter l'adoption d'action collective cohérente en Montérégie.

Implication au Comité directeur intersectoriel de lutte à l'itinérance en Montérégie

Dans le cadre d'une réunion du *Comité directeur intersectoriel de lutte à l'itinérance en Montérégie* du CISSS Montérégie-Centre, la directrice de la TROC-Montérégie a fait une présentation des principes directeurs en itinérance adoptés par les membres de la TROC-M le 4 avril 2019. Cette présentation a permis de bien expliquer aux différents partenaires les préoccupations des organismes et leurs attentes dans ce dossier.

Le comité directeur intersectoriel a le mandat de veiller au déploiement d'un plan d'action régional découlant du Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020. Le but ultime poursuivi est celui de déployer vingt actions concertées pour agir sur les axes suivants :

1. Le logement
2. La santé et les services sociaux
3. Le revenu
4. L'éducation, l'intégration sociale et l'insertion socioprofessionnelle
5. La cohabitation sociale et les enjeux liés à la judiciarisation

En plus d'un délégué de la Table Itinérance Rive-Sud, la TROC-Montérégie a obtenu du comité directeur intersectoriel qu'il y ait 5 représentants du communautaire.

Comité itinérance

Ont siégé au comité durant l'année :

- Suzanne Demers, Auberge du cœur Le Baluchon (Déléguée au comité intersectoriel pour Saint-Hyacinthe)
- Marc-Antoine Boisvert, L'Élan des jeunes (Délégué au comité intersectoriel pour Châteauguay)
- André Couillard, Maison d'hébergement dépannage de Valleyfield (Délégué au comité intersectoriel pour Valleyfield)
- Jean-François Pomerleau, Maison des jeunes Le Dôme (Délégué au comité intersectoriel pour Saint-Jean-sur-Richelieu)
- Lucie Champagne, Maison des jeunes de Sorel (Déléguée au comité intersectoriel pour Sorel)
- Danielle Goulet, Macadam Sud
- André Bilodeau, Réseau d'Habitations Chez Soi
- La permanence de la TROC-M

PROPOSITION 4.3

Que la TROC-Montérégie poursuive sa campagne de sensibilisation à l'égard des conditions de travail des travailleuses du communautaire.



Afin de poursuivre la sensibilisation à l'égard des conditions de travail des travailleuses et des travailleurs du communautaire, la TROC-M a organisé une tournée de rencontres de sensibilisation sur les conditions de travail.

Ces rencontres avaient pour objectifs de :

- Faire le portrait actuel de la situation ;
- Démontrer la valeur du travail effectué dans le communautaire, tant sur le plan économique que social ;
- Susciter un sentiment de fierté de travailler dans le communautaire ;
- Mobiliser les organismes et les travailleuses et travailleurs vers des actions concrètes sur la question des conditions de travail.

Ces rencontres étaient offertes à toutes les personnes salariées du communautaire : direction, intervention, administration, etc... Les membres de conseil d'administration étaient également les bienvenus.



7 rencontres réparties sur le territoire de la Montérégie ont été offertes :

- Saint-Hyacinthe
- Saint-Jean-sur-Richelieu
- Valleyfield
- Sorel
- Huntingdon
- Châteauguay
- Longueuil

De façon générale, les participantEs étaient très satisfaitEs :

- **83%** des répondants à l'évaluation ont qualifié de **Excellent** ou **Très bien**, la rencontre dans son ensemble.
- **81%** des répondants à l'évaluation ont qualifié de **Excellent** ou **Très bien**, le contenu de la rencontre.

Rencontre avec le ROCSMM

Une rencontre a eu lieu avec les membres du Regroupement des organismes communautaires en santé mentale de la Montérégie (ROCSMM) sur la question des conditions de travail et de la pénurie de main-d'œuvre.

Marche du 1^{er} mai à Longueuil

Très soucieuse de la question des conditions de travail dans le milieu communautaire, la TROC-Montérégie a invité ses membres à participer à une marche du 1^{er} mai à Longueuil organisée par le CAFAL (Comité d'actions féministes de l'agglomération de Longueuil).



Marche du 1er mai 2019

Plusieurs membres de la TROC-Montérégie ainsi que la permanence étaient présents.

PROPOSITION 4.4

Que la TROC-Montérégie organise une rencontre d'échange et de discussion sur les bases d'une politique de conditions de travail incluant ou non une politique salariale dans les organismes communautaires.

Il a été porté à l'attention de la TROC-Montérégie que l'Alliance des travailleuses et des travailleurs de l'action communautaire et de l'action communautaire autonome (ATTACA) travaillait actuellement à la réalisation d'un guide des meilleures pratiques en lien avec les politiques de conditions de travail. Il a donc été convenu d'attendre la venue de cet outil à l'automne prochain, pour organiser une telle rencontre, afin de pouvoir utiliser cet outil dans le cadre de nos discussions.

PROPOSITION 4.5

Que la TROC-Montérégie exerce une vigie sur les différents enjeux sociaux et mandate des comités ou des membres lorsque nécessaire.

La TROC-Montérégie a été à l'écoute des besoins et des différents enjeux durant l'année. Voici quelques éléments qui ont nécessité l'attention ou la participation de la TROC-M.

- **Assemblée sur les conditions de travail**

Participation de la permanence et invitation aux membres à une Assemblée sur les conditions de travail dans le mouvement communautaire autonome organisée par le GIREPS, la FAFMRQ et le RQ-ACA, le 13 novembre 2018.

- **Enquête salariale du CSMO-ESAC**

Invitation aux membres à participer à l'enquête salariale du CSMO-ESAC pour le secteur d'emploi du mouvement communautaire autonome.

- **Lancement public de l'ATTACA**

Participation de la permanence et invitation aux membres au lancement public de l'Alliance des travailleuses et des travailleurs de l'action communautaire et de l'action communautaire l'autonome (ATTACA).

- **Manifestation du mouvement PHAS**

Invitation aux membres et participation de la permanence à la manifestation du 12 avril dernier organisée par le mouvement PHAS.

Cette manifestation était organisée à Longueuil devant les bureaux de Lionel Carmant afin de faire valoir les besoins et les droits des personnes en situation d'handicap.



Manifestation du 12 avril

VOLET # 5 – VIE ASSOCIATIVE

PROPOSITION 5.1

Que la TROC-Montérégie offre aux membres la possibilité de recevoir pour une première fois ou à nouveau la formation sur l'action communautaire autonome dans une perspective de faire ressortir le sentiment d'appartenance des organismes à l'action communautaire autonome (minimum de 10 organismes participants par session).

La TROC-Montérégie a lancé une invitation à ses membres mais il n'y a eu aucune demande en ce sens. Cependant, la TROC-M a été invitée à deux reprises à aller faire des présentations complémentaires à la formation offerte l'an dernier, auprès de la CDC des Maskoutains et du ROCSMM.



PROPOSITION 5.2

Que la TROC-Montérégie évalue la possibilité de se doter d'un programme de formation qui prendra sa source de l'action communautaire autonome.

La TROC-Montérégie n'a pas été en mesure, pour l'année qui vient de se terminer, de faire l'évaluation complète mais il est apparu nécessaire de rendre accessible de l'information claire et concrète sur l'action communautaire autonome. Un outil simplifié sur l'action communautaire autonome est donc actuellement en production.

Autres

Assemblée générale annuelle



AGA 4 octobre 2018

Le 4 octobre 2018 a eu lieu l'Assemblée générale annuelle de la TROC-Montérégie, 90 personnes représentant 76 organismes étaient présentes.

L'AGA a été l'occasion de présenter le travail accompli durant la dernière année et a permis d'adopter un ambitieux plan d'action pour l'année 2018-2019.

Assemblée générale régulière

**** À noter, les règlements généraux de la TROC-Montérégie prévoient 2 assemblées générales régulières par année. La première assemblée était prévue pour échanger et faire le point sur la consultation du ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre de la révision du programme de soutien aux organismes communautaires (prévue au point 3.5) mais compte tenu du report de la consultation du MSSS, l'assemblée n'a pas eu lieu. C'est pourquoi une seule assemblée générale régulière a été tenue cette année.*

22 mai 2019

Le 22 mai 2019 s'est tenue au Centre multifonctionnel de Carignan, l'Assemblée générale régulière de la TROC-Montérégie. Plus de 110 personnes représentant 95 organismes étaient présentes ! Ce fût une rencontre bien chargée mais très appréciée de la majorité des membres présents.



L'assemblée a permis d'adopter, à l'unanimité, un scénario de répartition des nouveaux crédits au PSOC qui sera proposé au CISSS Montérégie-Centre.



AGR 22 mai 2019 - Discussion

Ce fût également le moment de consulter les membres en vue du plan d'action de la TROC-M pour l'année 2019-2020.



AGR du 22 mai 2019 - Consultation

Finalement, l'Assemblée a adopté les nouveaux taux de cotisation à la TROC-M. Les taux de cotisation n'avaient pas été révisés depuis 2001, l'exercice s'imposait donc.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration de la TROC-Montérégie s'est réuni cette année à 8 reprises.



VOLET # 6 – AUTRES PROPOSITIONS

PROPOSITION 6.1

Que la TROC-Montérégie, en collaboration avec les regroupements nationaux, travaille à la mise en place d'un programme gouvernemental vert dédié aux organismes communautaires.

La TROC-Montérégie a interpellé le RQ-ACA qui est notamment impliqué dans le mouvement La planète s'invite au communautaire, afin de voir leur intérêt à chapeauter un tel chantier.

PROPOSITION 6.2

Que la TROC-Montérégie travaille en collaboration avec les regroupements nationaux à la mise en place d'un programme gouvernemental d'infrastructure dédié aux organismes communautaires.

La TROC-Montérégie rencontrera ses membres à l'automne prochain en lien avec la consultation sur le futur plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire. La mise en place d'un programme gouvernemental d'infrastructure dédié aux organismes communautaires fera partie des questionnements qui seront présentés aux membres (Comment devrait se traduire ce programme gouvernemental d'infrastructure ? Qu'est-ce qu'on devrait y retrouver ? Etc.)

La TROC-Montérégie pourra ainsi aborder plus concrètement la question dans le mémoire qu'elle déposera dans le cadre de la consultation sur le futur plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire. Elle pourra également interpeller les regroupements nationaux.

AUTRES

La planète s'invite au communautaire



La TROC-Montérégie est signataire du communiqué émis par le mouvement La planète s'invite au communautaire et elle a invité ses membres à rejoindre le mouvement. Un outil d'éducation populaire a d'ailleurs été partagé en lien avec ce mouvement et la justice climatique.

6 septembre : Débat Montérégien des candidatEs



Dans le cadre des élections provinciales, un débat des candidatEs de la Montérégie a été organisé conjointement avec les CDC de la Montérégie le 6 septembre 2018. Près de 200 personnes étaient présentes et plusieurs organismes ont également fait l'écoute en ligne.

Le débat était animé par Louis T. et présentait les candidates suivantes :

- Catherine Fournier, candidate du Parti Québécois dans Marie-Victorin
- Lucie Charlebois, candidate du Parti libéral du Québec dans Soulanges
- Manon Blanchard, candidate de Québec Solidaire dans Taillon
- Martyne Prévost, candidate de la Coalition avenir Québec dans Marie-Victorin



Les candidates aux élections provinciales de 2018 et Louis T, animateur

Soutien aux membres

Année après année, la TROC-Montérégie est sollicitée par ses membres afin d'intervenir sur des questions particulières. Ce niveau d'intervention fait référence au rôle de la TROC-M en regard du respect du Cadre de référence régional.

Tout au long de l'année, la TROC-M est demeurée disponible pour ses membres. Des rencontres avec des organismes et leurs conseils d'administration ont parfois été nécessaires mais dans la très grande majorité des cas, un éclaircissement par voie téléphonique entre l'organisme et la TROC-M a suffi pour répondre à leurs préoccupations.

Autonomie des groupes versus les municipalités

À l'été 2018, la TROC-M a participé activement à soutenir la Maison des jeunes de Saint-Constant à qui la municipalité avait choisi de retirer son financement, et ses locaux, pour mettre sur pied un service similaire mais sur lequel elle aurait tout le contrôle.

Avec la participation du Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA), et du Regroupement des Maisons des jeunes du Québec (RMJQ), la TROC-Montérégie s'est impliquée dans l'organisation d'une conférence de presse pour dénoncer cette situation.

Communications

Bulletin d'information La TROC en bref



10 bulletins *La TROC en bref* ont été produits et envoyés aux membres cette année. *La TROC en bref* est un bulletin d'information à l'intention des membres de la TROC-Montérégie. On y retrouve l'information sur la vie associative de l'organisme, sur les différents dossiers traités, sur la mobilisation, et plus encore ! Vous les retrouverez sur notre site internet.

Autres

Le site web et surtout la page Facebook de la TROC-M ont été utilisés tout au long de l'année pour partager les informations relatives aux différentes mobilisations et à la conjoncture politique.

Collaborations et représentations

En plus de celles énumérées dans le présent rapport, les représentantEs de la TROC-M, ainsi que la permanence ont participé à de nombreuses collaborations et ont fait plusieurs représentations. En voici quelques-unes :

- Démarche collective de concertation en matière de qualité de vie

La permanence de la TROC-Montérégie a participé à la première journée d'une démarche collective de concertation en matière de qualité de vie organisée par la Direction de santé publique le 17 janvier 2019. Cette rencontre visait à réfléchir sur les modes de collaboration intersectorielle à l'échelle régionale sur le territoire administratif de la Montérégie.

- L'Alliance pour la solidarité - Montérégie

Dans le cadre du Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la TROC-Montérégie a été identifiée comme un partenaire incontournable dans la composition de la concertation régionale *d'Alliances pour la solidarité*. La TROC-Montérégie siège donc à titre de regroupement régional ayant développé une expertise aux niveaux des besoins, des préoccupations et des attentes des organismes à l'égard de la répartition des enveloppes budgétaires et des enjeux qui seront priorisés en matière de lutte à la pauvreté. Le Conseil d'administration de la TROC-M a pris position dans ce dossier en favorisant une orientation qui consiste à multiplier les efforts pour améliorer l'accès à un logement à coût abordable pour la population sur l'ensemble du territoire de la Montérégie.

- Coalition Solidarité Montérégie

La TROC-Montérégie est membre de la Coalition Solidarité Montérégie, une coalition régionale pour la justice sociale composée d'organisations communautaires et syndicales principalement.

La Coalition qui était inactive depuis quelque temps s'est réunie à nouveau cette année et la TROC-M a participé à 4 rencontres.



- TROC-CQM

Une rencontre a eu lieu au printemps dernier avec le nouveau directeur de la Table régionale des organismes communautaires du Centre-du Québec et de la Mauricie afin de discuter de nos collaborations futures et faire le point sur certains dossiers, notamment sur la lutte pour un meilleur financement.

- CTROC

La TROC-Montérégie a eu plusieurs contacts avec la Coalition des TROC (CTROC) pour échanger sur divers dossiers et a participé à une rencontre de la CTROC.

Remerciements

Tout ce travail a été rendu possible grâce à la remarquable implication des membres du conseil d'administration et des divers comités et aussi grâce à la participation des membres de la TROC-Montérégie aux mobilisations et aux assemblées de cette année. Un gros merci à tous et à toutes !